



CPME 68* ET HARMONIE MUTUELLE : ENGAGEMENTS RENOUVELÉS EN FAVEUR DES ENTREPRISES DU HAUT-RHIN

Ce vendredi 17 juin, Jean-Michel HAGET, Président de la CPME 68, et Faouzi BOUBEL, Responsable Développement du territoire Alsace pour HARMONIE MUTUELLE, renforcent leur coopération en faveur des entreprises du Haut-Rhin par la signature d'une convention de partenariat.

** Confédération des PME du Haut-Rhin.*

Organisation patronale, la CPME représente près de 3 000 adhérents issus de l'ensemble des branches professionnelles (*Services, Industrie, Commerce, Artisanat, Professions libérales*) et partenaires, dans le Haut-Rhin.

En déclinaison du partenariat national conclu en 2015, Harmonie Mutuelle accompagne la CPME 68.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de *65 000 entreprises* et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif. Elle les accompagne dans leur réussite, dans la préservation de l'emploi sur les territoires, dans la protection et la valorisation de leur capital humain, portée par la conviction que les réponses utiles, concrètes et innovantes aux grands enjeux de demain sont avant tout collectives et solidaires.

En s'associant à la CPME, Harmonie Mutuelle s'engage concrètement, pour permettre aux dirigeants de PME d'accéder à des dispositifs de prévention et d'accompagnement dédiés afin de détecter et limiter les risques d'épuisement professionnel. Ce partenariat se traduit également par de nombreuses actions tout au long de l'année : *webinaire(s) sur des sujets essentiels et les enjeux de demain (développement personnel du chef d'entreprise, bien-être au travail, protection et valorisation du potentiel humain...)*, mise à disposition d'outils, informations sur la protection sociale et les solutions à destination des chefs d'entreprise et/ou de leurs salariés...

HARMONIE MUTUELLE bénéficie également d'un important savoir-faire en matière de Prévoyance, et particulièrement dans le domaine collectif avec une équipe de plus de 15 experts répartis sur l'Alsace au plus proche des entreprises.

La **CPME 68** et **HARMONIE MUTUELLE** proposent en 2021 des actions d'informations et de communications et s'engagent à apporter des informations, conseils et accompagnements adaptés aux attentes des adhérents de la CPME 68 et de leurs partenaires en ciblant trois principaux domaines :

1. **La protection sociale du dirigeant et de ses salariés**
2. **Accompagnement des entreprises dans la gestion de leur capital Humain**
3. **La prévention**



Suivez-nous !

www.harmonie-mutuelle.fr

www.cpme68.fr



CONTACTS PRESSE

Faouzi BOUBEL – Responsable du Développement Alsace
06 79 31 48 57 – faouzi.boubel@harmonie-mutuelle.fr

Sophie Loth – Directrice départementale de la CPME 68
03 89 45 15 56 - s.loth@cpme68.fr